



TOUS ENSEMBLE LE 29 SEPTEMBRE POUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL (journée, demi-journée ou 55 min)

Aujourd'hui comme hier, nos employeurs nous imposent, sous injonction gouvernementale, une augmentation de la valeur du point de 3.5% à compter du 1er octobre 2022 (à savoir que pour les fonctionnaires la mesure prend effet au 1er juillet). Ils ne conçoivent à ce jour aucune marge de négociation.

Bien entendu, nous aurions pu, comme certains syndicats, nous en contenter, voire nous en glorifier. En effet, après tout, une augmentation, aussi maigre soit-elle, demeure une augmentation.

LES FAITS SONT LÀ

Depuis 2010 le coût de la vie a augmenté de 21.92 % (*2).
Sur cette même période, nos salaires ont eux augmenté de seulement 0,5 % !
Notre pouvoir d'achat a donc diminué de plus de 20 % en 12 ans de travail.
Comment pouvons-nous accepter cela ?

La revendication de la CGT, à savoir, la valeur du point à 10 €, correspondrait à une augmentation de salaire de 27 % qui couvrirait la perte de pouvoir d'achat et nous permettrait de répondre réellement à nos besoins quotidiens, rien d'utopique en soi !

Ailleurs en 2022 :

Entreprises Pharmaceutiques :
16% d'augmentation salariale en moyenne.

Air France : 5% d'augmentation pour tous les salariés + 1000 € de prime.

Le SMIC a augmenté de 8% depuis octobre 2021.

La CGT propose de se mobiliser pour se faire entendre et ne pas se contenter d'attendre un arbitrage des pouvoirs publics qui ne sera bien évidemment pas à la hauteur des attentes de chacun.

Si certains syndicats ont exprimé "une forte incompréhension" face à la proposition de l'employeur, nous sommes disponibles pour éclairer leur lanterne.

Aujourd'hui nos patrons prennent conscience de la réalité et doivent faire face à des ruptures massives de contrats de travail de toutes natures (démissions, ruptures conventionnelles, licenciements pour inaptitude, congés sans solde) et à de grandes difficultés de recrutement. Le niveau de salaire en est une des causes principales. A croire que la CPAM souhaite se séparer de ses salariés

OBTENONS ENSEMBLE UNE RÉELLE AMÉLIORATION DE NOTRE NIVEAU DE VIE PAR NOTRE RÉMUNÉRATION.

MOBILISONS-NOUS EN NOMBRE, À L'APPEL DE LA CGT LE 29 SEPTEMBRE 2022 POUR UNE JOURNÉE D'ACTION RASSEMBLANT TOUS LES SALAIRES DE France.

(*2) source INSEE